



**UFR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES
HUMAINES**

U N I V E R S I T É
Clermont Auvergne

U.F.R. Lettres, Culture et Sciences Humaines
Département des Métiers de la Culture

Licence L2

Licence mention Arts
Parcours Culture et Patrimoines - Tourisme

**LIVRET
DE
L'ETUDIANT**

2017 - 2018

*UFR LCSH Département Métiers de la Culture
29 boulevard Gergovia – 63037 Clermont-Ferrand
(Tél : Secrétariat : 04 73 34 66 81 bureau 207)*

PRESENTATION

Le département Métiers de la Culture-Parcours tourisme.
L'équipe pédagogique.
Présentation de la formation.
Objectifs de la formation.
Organisation de la formation.
Les + de la formation
Compétences et connaissances
La dimension internationale
Organisation et pédagogie des langues étrangères
Débouchés
La maquette de la licence L2, parcours tourisme, semestre 3 (tableau).
Objectifs et descriptifs des cours au semestre 3.
La maquette de la licence L2, parcours tourisme, semestre 4 (tableau).
Objectifs et descriptifs des cours au semestre 4.
Calendrier universitaire 2017-2018.
Responsable Pédagogique, Renseignements pratiques.

Présentation du département Métiers de la culture Parcours Tourisme

Le Département Métiers de la culture est une composante de l'UFR Lettres, Culture et Sciences humaines de l'Université Clermont Auvergne. Il regroupe des formations professionnelles liées au domaine culturel.

Directeur du département Métiers de la Culture :
Raphaël BERTHOLD

Responsable filière métiers du tourisme :
Raphaël BERTHOLD
Raphael.BERTHOLD@uca.fr

Secrétariat : bureau 207
Stéphanie PEREZ Parcours tourisme
Tél : 04 73 34 66 81
stephanie.perez@uca.fr

Équipe pédagogique de la Licence 2 Tourisme

Responsable d'année :

HERNANDEZ -LENOBLE Juliette

Juliette.LENOBLE@uca.fr

Tel : 04 73 34 66 71 (bureau n°301 – Gergovia - 3ème étage)

Enseignants et enseignants-chercheurs :

BERTHOLD Raphaël, MCF Géographie

BOISNIER Cyril, PRAG Economie

BRICAULT Céline, PRAG Littérature française

DESMICHEL Pascal, MCF Géographie,

GAUGUE Anne, MCF Géographie (pour des questions en L3 Tourisme).

HERNANDEZ-LENOBLE Juliette, PAST Espagnol - Responsable pédagogique L2 Tourisme

LUNEAU Jean-François, MCF Histoire de l'Art

MORGAN-PROUX Catherine, MCF Anglais

SIMON Aimée, PRAG Gestion

Intervenants professionnels (Parcours Tourisme L2) :

VERGER Loïc Informaticien Traitement de l'image numérique.

FOURTIN Pascal, Chargé d'étude. Psychosociologue.

Sigles :

ATER: Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

PAST : professeur associé des sciences et techniques

MCF : maître de conférences

PRAG : professeur agrégé

PRCE : professeur certifié

CDI : centre de documentation et d'information

CAPES : certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire

BCIU : bibliothèque communautaire et inter universitaire

Sigles (Evaluations) :

ECTS (crédits) european credits transfert system

UE : unité d'enseignement

CC contrôle continu

ET examen terminal

CM cours magistral

TD travaux dirigés

OBJECTIF DE LA FORMATION

La Licence mention « Arts » a pour objectif de former de futurs professionnels des métiers du tourisme dans le cadre d'une licence générale en trois ans.

Cette licence est une formation ouverte et pluridisciplinaire avec des enseignements fondamentaux de culture générale, des outils méthodologiques, des projets tutorés, des stages et des cours appliqués aux problématiques du monde professionnel.

Les cursus de formation en tourisme sont fondés sur l'acquisition progressive de connaissances et de compétences qui correspondent à des métiers et des champs d'intervention professionnels ciblés. Ce principe constitue un atout précieux au regard de la polyvalence demandée aux professionnels, qui doivent pouvoir s'adapter à des profils de postes très divers et évoluer au sein de la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La licence mention ARTS est pluridisciplinaire en L1, organisée sur le principe Majeure/mineure en L2 puis spécialisée autour d'un seul domaine en L3.

Le socle de compétences communes à l'ensemble des parcours types (Culture et patrimoines : Tourisme - Culture et patrimoines : Arts du Spectacle – Culture et patrimoines : Métiers du livre et stratégies numériques) garantit la cohérence pédagogique de la mention ARTS.

L'organisation prévue s'appuie d'une part sur un socle de compétences disciplinaires (histoire culturelle - sociologie des publics - économie) ; d'autre part sur un socle de compétences transversales (culture numérique - médiation culturelle) qui permettent jusqu'au S4 d'emprunter une passerelle de réorientation vers un parcours type ou une autre mention y compris de licences professionnelles.

Des éléments de culture générale solides et diversifiés destinés à favoriser la réflexion personnelle, la compréhension des enjeux liés à la valorisation et la médiation d'un patrimoine, la rigueur et la cohérence dans l'élaboration de projets et de politiques culturels. Une sensibilisation au fonctionnement de l'entreprise culturelle grâce à une initiation à l'économie, à la gestion et aux logiciels de base. La maîtrise d'outils informatiques et linguistiques indispensables à toute intégration professionnelle.

A côté des enseignements fondamentaux de culture générale, et de l'ouverture sur la géographie ou l'histoire de l'art dans le parcours tourisme, les enseignements de culture spécifique délivrent des fondamentaux propres à chaque parcours : droit du tourisme... Les UE de culture économique et numérique donnent des bases communes pour ancrer les enseignements de culture spécifique et la culture touristique et artistique cours dispensé en anglais .

La découverte du champ professionnel vise à permettre une connaissance d'ensemble des secteurs et des acteurs qui composent le domaine d'étude et prépare à la recherche du stage entre les semestres 4 et 5.

Règles de compensation appliquées par l'UFR LCSH

L'année de L2 est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement.

Le semestre est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.

L'UE est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre et elle fait l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement). Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la seconde session que les matières de cette UE dont les notes sont inférieures à la moyenne.

Un étudiant qui a soit validé un semestre entier, soit obtenu 40 ECTS sur 60 peut être admis en année supérieure conditionnelle.

On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » (pas de note pour l'examen ou l'UE). NB : Tout étudiant qui omet de rendre un exercice entrant dans la validation de l'UE s'expose à être considéré comme « défaillant » à l'UE concernée.

Description des éléments constitutifs du principe de spécialisation progressive :

Pluridisciplinarité en L1

40% des enseignements de la licence mention ARTS proviennent des enseignements de spécialité issus d'autres mentions de licence.

Pour le Parcours Culture et patrimoines : Tourisme :

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ;

Histoire ;

Géographie et aménagement.

Mineures et majeures en L2

70% des enseignements Majeure (Licence ARTS)

30 % des enseignements Mineure, enseignements de spécialité d'autres Mentions de Licence :

Pour le Parcours Culture et patrimoines, Tourisme :

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ;

Histoire ;

Géographie et aménagement.

Paliers d'orientation en fin de L1 et de L2

Possibilité pour les étudiants (en fonction de leur choix d'enseignements de spécialité de mineure dans une mention autre que la licence mention Arts) de s'orienter en fin de L1 et de L2 vers la Mention de Licence dans laquelle ils auront suivi les enseignements de spécialité proposés en mineures.

La Mention Arts propose également à tous les étudiants désireux de préparer les concours de l'enseignement du 1^{er} et 2nd degré ainsi que d'autres concours administratifs, de suivre dès la L2 (S3) les mineures « Pluridisciplinaires : Lettres-Administration » ou « Pluridisciplinaires Lettres-Sciences ».

LES PLUS DE LA FORMATION

La Licence mention « Arts » a pour objectif de former de futurs professionnels du tourisme dans le cadre d'une licence générale en trois ans.

L'offre de formation en Licence « Arts » associe différents partenaires institutionnels et professionnels qui s'impliquent dans cette formation en tant qu'enseignants (30% des enseignements de la licence Arts sont assurés par des professionnels) mais contribuent aussi à définir, voire redéfinir certaines orientations pédagogiques pour un ancrage plus en phase avec les réalités du terrain et les compétences à acquérir pour une meilleure professionnalisation des étudiants :

Pour le Parcours Culture et patrimoine Tourisme, les partenaires sont des structures publiques : Comité régional de tourisme (Auvergne, Limousin..), Comité départemental du tourisme (Puy de Dôme, Creuse, Cantal..), Parcs Naturels Régionaux (PNR Des Volcans d'Auvergne, PNR du Livradois Forez...), Office de tourisme (Clermont-Ferrand, Riom, Issoire..) ; associations (Plus Beaux Villages de France, Gîte de France...) ; structures privées (consultants et cabinets conseils, agences de voyages, musées privés...).

COMPETENCES ET CONNAISSANCES

Objectifs pour le Parcours Culture et patrimoines Tourisme

Compétences visées

Connaître les différents secteurs du tourisme

Maîtriser les dispositifs réglementaires (droits d'auteur, droits de l'image)

Utiliser des outils d'analyse spécifiques et des méthodes de compréhension du monde du tourisme

Appréhender le suivi logistique d'un événementiel dans le domaine du tourisme et de la culture

Connaître les différentes problématiques et les principaux acteurs du développement touristique.

DIMENSION INTERNATIONALE

Parcours Culture et patrimoines Tourisme, les contrats d'échange avec les pays européens (principalement Irlande, Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne, Italie) sont des contrats Erasmus. En dehors de l'Europe, il s'agit de conventions institutionnelles bilatérales. Tous les étudiants en L2 peuvent faire une demande au semestre 4 pour une mobilité à l'étranger dans un établissement partenaire durant le semestre 5 (en L3) afin de valider leur cursus.

Responsable des relations internationales

Catherine MORGAN-PROUX

Tel : 04 73 34 66 71 (bureau 301- Gergovia)

Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr

Lien pour les échanges internationaux :

<http://www.univ-bpclermont.fr/article62.html>

Recherche de stage à l'étranger :

Les étudiants sont encouragés à effectuer des stages à l'étranger dans le cadre du dispositif ERASMUS STAGES.

A la bibliothèque du département, vous avez à votre disposition un récapitulatif des stages effectués à l'étranger dans le cadre de toutes nos formations en tourisme.

Cette liste peut vous aider dans votre recherche de stage puisque vous y trouverez, classées par pays, les coordonnées des structures qui ont accueilli nos étudiants. Voir aussi panneaux d'affichage dans le couloir face aux bureaux des secrétaires.

Sur le site du département, vous pouvez consulter les témoignages des étudiants qui ont choisi d'effectuer une partie de leurs études à l'étranger soit dans une université partenaire soit en stage dans une structure touristique et qui ont souhaité vous faire partager leurs expériences.

Aides financières :

Vous trouverez sur le site Internet du département toutes les informations sur les différentes aides financières qui vous sont offertes suivant votre projet :

<http://www.univ-bpclermont.fr/COMPOSANTES/llsh/tourisme/>

rubrique : Relations Internationales, Financement

STAGES dans le cadre de la Licence 2

STAGE obligatoire : Attention 4 semaines minimum hors période scolaire.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DES LANGUES ÉTRANGÈRES

L1/L2: Langue pour spécialiste d'une autre discipline (LANSAD) – Service commun des langues vivantes (SCLV)

L3: Langues appliquées aux domaines professionnels.

DEBOUCHES après la licence.

La licence générale prépare une professionnalisation

A bac + 3 : licence professionnelle de Guide conférencier (Diplôme national de guide)

ou la licence professionnelle gestion et mise à disposition de ressources documentaires(métiers du livre)

A bac + 5 : master professionnel spécialisé Master direction de projet ou d'établissement culturel.

Maquette de la licence Arts L2 mention culture et patrimoine
Parcours Tourisme
Semestre 3

UE	Intitulé et volume horaire des enseignements	Crédits Coef.	Intervenants	
1	Aménagement et développement territorial 25h CM	3	Cyril BOISNIER	

2	Conduite de projet touristique 25h (12h CM et 13h TD)	3	Aimée SIMON	
3	Histoire de l'art Médiéval (25h CM)	3	Jean François LUNEAU	
4	Anglais appliqué 25h (8h CM et 17h TD)	3	Catherine MORGAN PROUX	
5	e Porfolio (25h TD)	3	Juliette HERNANDEZ	
6	Connaissance/ analyse de l'image (25h TD)	3	Loic VERGER	
7	LANSAD 1	3	UFR	
+ mineures en LLSH, Géographie et Histoire				

Objectif et descriptif des cours au Semestre 3

UE 1 Aménagement et développement territorial. Cyril BOISNIER (25h CM)

Ce cours d'aménagement aborde deux périodes :

1) Le XIX siècle : naissance du concept d'agglomération (ville et banlieue). Il aborde l'urbanisation de Paris, une ville repensée sous Napoléon III par Haussmann ; 20 ans de travaux qui marquent dans le contexte de la révolution industrielle la transition entre un urbanisme monumental de

prestige à un urbanisme moderne de régulation (circulation, transport, bâtiments multifonctionnels, hygiène.... . J'envisage également de parler du chantier du Métropolitain, chantier comparable en effet et en durée avec le chantier haussmannien.

2) Comprendre l'urbanisme français de 1945 à nos jours à la lumière de grandes périodes : l'héritage (pays centralisé, un urbanisme d'Etat (cf 1)), un réseau de villes moyennes), la période 1946-2006 (reconstruction, aménagement du territoire (lien avec ton cours), décentralisation (lois Defferre)) la période actuelle (nouveau cadre législatif (LRU, Grenelle), grands projets de ville..)

UE 2 Conduite de projet touristique - Aimée SIMON 25h (12 h CM et 13h TD)

Le projet culturel et la vision stratégique. Le processus stratégique. Positionnement stratégique, buts, objectifs et projets.

Evaluation : réalisation d'un projet culturel.

UE 3 : Histoire de l'Art médiéval - J.François LUNEAU (25 h CM)

Le cours est la poursuite chronologique de l'enseignement d'histoire de l'art en L1. Son objectif est de présenter les grands axes de l'histoire de l'art français dans le contexte de l'évolution de l'art européen. Les étudiants vont connaître les chefs-d'œuvre (architecture, sculpture, peinture, arts décoratifs.). Ils se familiarisent également aux outils d'analyse architecturale, picturale et sculpturale.

UE 4 Anglais appliqué - Catherine MORGAN PROUX (8hCM et 17h TD)

This course provides a general overview of tourism and art history in the English language.

Subjects of tourism that will be covered during this term are for instance history of tourism, types of tourism including special interest tourism, and travel / holiday companies. The course deals

also with topics of cultural heritage and art history such as sites inscribed on the World Heritage

List, periods of art history, and single works of art. There will be given a general thematic

introduction to each topic in accordance with an approach to the specific vocabulary. Students are

required to prepare oral presentations and to pass a written test at the end of the term. In this way

the course imparts knowledge but also the linguistic and rhetorical abilities to present and to

describe evolutions, companies, sites, or works of art.

UE 5 Eportfolio - Juliette HERNANDEZ

25h TD

Description et création d'un eportfolio.

Le ePortfolio, ou portfolio numérique est un dispositif technique permettant à une personne de :

Progresser dans ses apprentissages, par exemple, en tenant un journal de bord de ses apprentissages. On parle alors de portfolio d'apprentissage.

Faire valider ses compétences, par exemple, la validation des acquis de l'expérience (VAE).

On parle alors de portfolio de validation.

Valoriser ses compétences ou son expérience pour trouver un emploi.

On parle alors de portfolio de présentation ou d'emploi.

Et réfléchir sur sa carrière ou sur sa vie pour faire un bilan de compétences. On parle alors d'auto-biographie, d'histoire de vie ou de portfolio d'orientation.

Le terme de ePortfolio est utilisé tant pour décrire le processus (collecter - connecter - sélectionner - réfléchir) que le document résultant de ce processus, comme un portfolio d'artiste ou un portfolio (ou portefeuille) de compétence . C'est un outil pour communiquer aux autres une image de soi, mais aussi un miroir qui aide les personnes à s'engager dans une approche réflexive de l'apprentissage. C'est un document et un processus. Lorsqu'on parle de "processus portfolio", il s'agit en réalité d'un raccourci de langage pour décrire un processus au cours duquel un portfolio est construit.

UE 6 Connaissance et analyse de l'image - Loic VERGER (25h TD)

Aborder la structure de l'image numérique. Apprendre les fonctions du logiciel Adobe Photoshop: Description de l'image numérique, les réglages image, les outils de dessin, les outils vectoriels, les formes, les sélections, le masque, les différents types de calque (image, texte, forme, réglage, remplissage) et le masque de fusion, les modes de dessin, les filtres, les outils orientés web (exportation de graphismes pour les pages web...).

Maquette de la licence Arts L2 mention culture et patrimoine
Parcours Tourisme
Semestre 4

U.E.	Intitulé et volume horaire des enseignements	Crédits coef.	Intervenants	
1	Représentation de lieux (littérature, photographie, peinture..) (25h CM)	3	Pascal DESMICHEL Raphael BERTHOL Céline BRICAULT Catherine M.PROUX	
2	Histoire de l'art moderne (25h CM)	3	Jean-François LUNEAU	
3	Anglais appliqué (8hCM +17hTD)	3	Catherine MORGAN PROUX	
4	Traitement de l'image fixe (25h TD)	3	Loic VERGER	
5	Gestion et comptabilité 25h (10h CM et 15 hTD)	3	Aimée SIMON	
6	Tourisme et développement territorial (25h TD)	3	Cyril BOISNIER ou P. FOURTIN	
7	LANSAD 1 Anglais	3	UFR	
	LANSAD 2 ou PPE	3	UFR	

	+ mineures en LLSH, géographie ou Histoire		UFR	
--	---	--	-----	--

Objectif et descriptif des cours au Semestre 4

UE 1 Représentation de lieux (Littérature, photographie, peinture...)

Toutes les informations sur ce cours seront indiquées lors de la réunion de rentrée ou durant le premier cours.

UE 2: Histoire de l'Art moderne - J.François LUNEAU 25 h CM

Ce cours présente les étapes majeures de l'histoire de l'art français dans le contexte de l'évolution de l'art européen du XVIe au XXIe siècle. Les étudiants vont approfondir leurs connaissances en analyse architecturale, picturale et sculpturale.

UE 3 Anglais appliqué - Catherine MORGAN PROUX 8hCM et 17h TD (Suite du cours du semestre 3)

UE 4 : Traitement de l'image fixe - Loïc VERGER 25h TD

Aborder la législation d'internet, le langage HTML et le langage PHP (pages dynamiques). Apprendre les fonctions dreamweaver : les images, les liens et URL, les tableaux, les calques et cadres. Tous les travaux pratiques se feront sur un serveur WEB en accès direct avec internet. Initiation à l'édition de site WEB, l'hébergement des sites sur un serveur WEB durant les TP et l'initiation aux pages dynamiques suite aux demandes des étudiants.

UE 5 Gestion et comptabilité - Aimée SIMON 10h CM et 15h TD

Calculs commerciaux et fixation du prix d'un projet touristique.

UE 6 Tourisme et développement territorial - 25h CM

(Suite du cours du S3)

CALENDRIER PEDAGOGIQUE de LICENCE 2017-2018

Réunions de rentrée	Du lundi 4 septembre au vendredi 8 septembre 2017
Cours du semestre 1 : 12 semaines + 1	
Début des cours du semestre 1	Lundi 11 septembre 2017
<i>Suspension des cours (Toussaint)</i>	Du samedi 28 octobre 2017 au samedi 4 novembre 2017
Semaine pédagogique du semestre 1	Du lundi 11 décembre au vendredi 15 décembre 2017
Examens du semestre 1 (1ère partie)	Du lundi 18 décembre 2017 au vendredi 22 décembre 2017
<i>Vacances de Noël</i>	Du samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018 au matin
Examens du semestre 1 (2 ^{ème} partie)	Du lundi 8 janvier au vendredi 19 janvier 2018
Cours du semestre 2 : 12 semaines + 1	
Début des cours du semestre 2	Lundi 22 janvier 2018
<i>Suspension des cours (Hiver)</i>	Du samedi 17 février 2018 au samedi 24 février 2018
<i>Vacances de printemps</i>	Du samedi 7 avril 2018 au lundi 23 avril 2018 au matin
Semaine pédagogique du semestre 2	Du lundi 7 mai au samedi 12 mai 2018
Examens du semestre 2	Du lundi 14 mai au samedi 26 mai 2018
Délibérations	Mercredi 6 juin 2018
Examens semestres 1 et 2 (2 ^{ème} session)	Du lundi 25 juin au vendredi 6 juillet 2018
Délibérations	Vendredi 13 juillet 2018
Fin des activités pédagogiques	Mercredi 18 juillet 2018

Responsable pédagogique d'année

Responsable Licence 2 Culture et patrimoines parcours Tourisme :
Juliette HERNANDEZ –LENOBLE Tél : 04 73 34 66 71 Bureau 301 (3^{ème} étage – site Gergovia)

Permanence : jour fixé à la rentrée ou prendre rendez-vous par mail : juliette.LENOBLE@uca.fr

Le responsable L2 Tourisme suit les étudiants, les aide à faire des choix (orientation, options, recours au tutorat, choix du stage...), doit être mis au courant le plus tôt possible de leurs difficultés (personnelles, de santé, universitaires, demande de régime spécial ou de dispense ponctuelle d'assiduité, tiers temps, tentation de décrocher, absentéisme récurrent...).

Les enseignants

Les enseignants permanents ont leur bureau situé au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous.

Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux du département ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université).

Renseignements pratiques

Le secrétariat parcours “tourisme” Bureau 207 (Mme Stéphanie Pérez) est généralement ouvert le matin de 8h30 à 11h 30 l’après-midi de 13h30 à 16h. Le secrétariat peut être ponctuellement fermé lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence).

Une boîte aux lettres (n°112) est à votre disposition dans les locaux du département. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d’attestation, demande de matériel etc...), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

Autres affichages

Les étudiants doivent consulter fréquemment l’affichage, notamment pour les inscriptions aux exposés, les changements d’emploi du temps ou de salles, les dates d’examens, les offres de stage, etc...

Site web du département

Vous y trouverez des informations sur le déroulement de votre formation, des conseils pour les échanges universitaires, les stages, des témoignages d’étudiants sur leurs expériences en entreprise ou à l’étranger et tout ce qui concerne la vie du département (rubrique actualités)

L’association des étudiants ALTO

ALTO collabore financièrement à la réalisation des voyages d’études, contribue au suivi régulier de l’insertion des anciens et à la constitution d’un répertoire, et participe aux conseils du département et aux relations avec les professionnels.

Les élections du Président et des membres du bureau d’ALTO ont lieu la première semaine du mois d’octobre. Pour fonctionner l’association a besoin de vous ! Plus vous serez nombreux à vous investir dans ses activités et plus elle sera dynamique et reconnue au niveau de l’université.

[Une matinée sera banalisée \(voir réunion de rentrée\) pour permettre aux étudiants de tous les niveaux de découvrir l’existence et les activités de l’association Alto, et d’y prendre des responsabilités.](#)

Les étudiants élisent deux délégués par année et par parcours (élections en début d’année).

La bibliothèque du département : le fonds “tourisme” (2ème étage Site Gergovia)

Les horaires d’ouverture sont définis en fonction des emplois du temps de chaque formation, et affichés sur la porte.

La bibliothèque du département est gérée par des étudiants, sous contrat d’emploi-étudiant, sous la responsabilité d’un enseignant.

Les emplois-étudiants doivent veiller à la bonne marche de la bibliothèque : accueillir et renseigner les lecteurs, gérer les prêts/retours d’ouvrages et effectuer les relances, ranger les documents et effectuer les enregistrements des travaux d’étudiants, etc...

Un recrutement est organisé en début de semestre. Vous serez informé par voie d’affichage et sur le site de l’UFR LCSH des démarches à effectuer pour déposer votre candidature.

Le fonds documentaire se compose :

- d’ouvrages généraux sur : l’histoire du tourisme, l’aménagement et le développement territorial, le tourisme de découverte économique, le tourisme en espace rural, le patrimoine, l’art, les paysages, l’économie, la gestion, le marketing, le droit, les langues étrangères, la sociologie, etc...
- de revues : cahiers et revues *Espaces, Sciences Humaines, La Gazette du tourisme, Vocabulaire*,...

- de travaux réalisés par les étudiants : rapports de stages, mémoires de maîtrise et master, projets individuels, projets collectifs, études de terrain,...

Conditions d'emprunt :

Les documents peuvent être empruntés pour une durée de 15 jours.

Les étudiants du département des métiers de la culture peuvent emprunter des ouvrages ou périodiques relatifs au secteur professionnel du livre, des romans récents et des ouvrages de littérature de jeunesse à la bibliothèque du centre régional de formation aux carrières des bibliothèques. (CRFCB).

Le catalogue des bibliothèques est consultable sur <http://bcju.univ-bpclermont.fr/>.

N'hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque.

Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants.

Le matériel pédagogique

Pour vos exposés lors des cours, du matériel peut vous être prêté :

- vidéo- projecteur
- ordinateur PC portable
- rétroprojecteur
- projecteur de diapositive
- lecteur DVD/vidéo

Pour cela vous devez en faire la réservation auprès du secrétariat.

En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

[Une charte d'utilisation du matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants.](#)

L'annuaire de l'université

Dans cet annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse email d'un enseignant ou d'un service de l'Université Clermont Auvergne (UCA) : www.uca.fr

Le site du département des métiers de la culture

Vous y trouverez toutes les informations sur vos formations et la vie du département.

Consultez-le régulièrement : www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-formations/

Le plagiat / Définition

"S'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre et de le présenter comme sien, s'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance, voire résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source."

Plagier est non seulement un acte malhonnête, mais aussi une infraction qui peut entraîner des sanctions.

Comment éviter de plagier ?

Citer systématiquement vos sources n'est possible que si vous prenez l'habitude de les noter au fur et à mesure ! Notez également qu'attendre la dernière minute pour préparer un exposé soumet à une tentation forte de plagier d'autres sources.

NB : Les informations données dans ce livret élaboré en juin 2017, ne devraient en principe pas être modifiées, sauf en cas de force majeure.

Des informations plus précises seront données lors de la réunion de rentrée.

